
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 février 2022

DCM N° 22-02-23-3

Objet : Programme d'investissement 2022 du Pôle parcs, jardins et espaces naturels.

Rapporteur: Mme AGAMENNONE

Dans son classement des villes vertes de France, publié en février 2020, l'Observatoire des villes vertes avait attribué à la Ville de Metz la 3^{ème} place. Si ce classement saluait la qualité et l'étendue du patrimoine vert de la municipalité, il révélait en revanche la faiblesse de son budget d'investissement dédié aux espaces verts, quasiment inférieur de moitié à la moyenne des budgets des 50 plus grandes villes de France.

Un premier rattrapage voté l'été 2020 à l'occasion du budget supplémentaire a permis d'augmenter de 675 000 € le budget d'investissement, pour arriver à un total de 2 115 000 €.

En 2021, à la suite d'un nouveau rattrapage, la somme du budget primitif et du budget supplémentaire a été portée à 2 861 700 €.

Enfin, pour l'année 2022, il est proposé un budget d'investissement de 3 885 000 €, réparti suivant quatre grands axes.

1. Patrimoine vert et arboré, renaturation et fleurissement, eau dans la Ville : 1 265 000 €

Comme tous les ans, des travaux sont nécessaires pour rénover et sécuriser les parcs, jardins et promenades, ainsi que pour développer le fleurissement. L'objectif est de rendre la ville toujours plus accueillante, plus verte et résiliente, et plus favorable à la biodiversité, le tout en intégrant l'évolution du climat, les contraintes d'entretien et la durabilité des aménagements.

Les dépenses sont réparties comme suit :

- Rénovation des parcs, jardins, squares et promenades : 357 000 €
Il s'agira entre autres de procéder à la réfection des chemins des Airelles et des Argousiers à Vallières, de requalifier entièrement le square rue Lenôtre près de la MJC des 4 Bornes à Devant-les-Ponts, de poursuivre l'aménagement du square Grandmaison à Queuleu, de réaliser un terrain de pétanque près de la mairie de quartier de Borny, et encore de reprendre certaines allées du square Dornès en Nouvelle-Ville.
- Renouvellement et développement des plantations : 500 000 €
Il s'agira de poursuivre le développement de la trame verte (dans le cadre de l'appel à projet de la Région Grand Est), mais surtout de planter massivement des arbres (objectif de 3000 arbres par an) : arbres d'alignement le long des rues, arbres de parc, réalisation de « forêts urbaines »...

- Opérations de déminéralisation et de végétalisation : 98 000 €
Sont notamment prévus l'engazonnement de certaines zones minérales de l'Esplanade et du Square Boufflers, ainsi que la déminéralisation de tronçons de trottoirs particulièrement larges. A noter que ces travaux sont soutenus financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
- Création de nouvelles bornes fontaines et entretien des réseaux d'arrosage : 55 000 €
L'objectif est de continuer à équiper les aires de jeux et terrains multisports de bornes fontaines d'eau potable, très appréciées lors des fortes chaleurs.
- Fleurissement, plantations hors-sol, bacs et jardinières : 225 000 €
Outre le renouvellement de quelques bacs et jardinières, un nouveau point de fleurissement sera créé place Fosselle à Borny, et de grosses jardinières seront installées le long du muret de la place Saint Simplicie
- Végétalisation participative (dispositif "Je fleuris ma rue") : 30 000 €

2. Aires de jeux et terrains sportifs, mobilier, communication et jalonnement : 740 000 €

Chaque année, des travaux sont nécessaires pour rénover et développer les aires de jeux et les terrains multisports de la ville, soit en raison du vieillissement normal des structures ou malheureusement, du fait d'actes de vandalisme, soit pour répondre à des besoins nouveaux. Par ailleurs, la signalétique sera rénovée et développée (plans des parcs et jardins, panneaux informatifs et didactiques, mâts de jalonnement des promenades...), et des bancs et corbeilles seront remplacés ou ajoutés.

Les crédits se déclinent comme suit :

- Aires de jeux : 540 000 €
En plus de diverses réfections de sols amortissants et de réparations, il s'agira principalement de rénover les aires de jeux de la Promenade de la Cheneau, de la rue de Normandie à Borny, ainsi que du square rue Lenôtre, du square Jérôme Maestre et de la rue René Paquet à devant-les-Ponts. Deux nouvelles aires de jeux seront également créées sur l'Esplanade et rue du Patural à Magny.
- Terrains multisports et aires de fitness : 60 000 €
Outre des petits travaux courant de rénovation et d'entretien, de nouveaux équipements seront ajoutés sur l'aire de fitness du plan d'eau.
- Acquisition de bancs et corbeille : 50 000 €
- Panneaux de communication et jalonnement des promenades : 70 000 €
- Acquisition de mobilier qualitatif pérenne pour les jardins éphémères de Metz et Paris : 20 000 €

3. Jardins familiaux, agriculture urbaine : 500 000 €

Des interventions d'entretien et de réaménagement sont menées en permanence pour maintenir en bon état les équipements des parcelles de jardins familiaux. Ces jardins ont une forte dimension sociale de par leur vocation vivrière: ce sont en effet plus de 15 hectares qui sont alloués à une agriculture de proximité, avec des pratiques écologiques fortement encouragées.

Plus précisément, sont prévus :

- 180 000 € pour l'aménagement d'un nouveau site de jardins familiaux, rue du Fort des Bordes à Borny
Ce projet, soutenu financièrement dans le cadre du programme « France Relance », verra la création de 27 parcelles.
- 95 000 € pour divers travaux de rénovation dans les sites de jardins familiaux
- 80 000 € pour la réfection des chemins du site de l'Anneau, à Borny
- 35 000 € pour la création d'un chemin d'accès au site des Maraichers, à la Patrotte

- 10 000 € pour la mise en place de signalétique à l'entrée des sites de jardins familiaux
- 100 000 € pour le projet d'agriculture urbaine de Borny
Crédits prévisionnels dont l'utilisation sera fonction du rendu de l'étude actuelle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et des arbitrages : poursuite de l'étude AMO, démarrage de l'étude de maîtrise d'œuvre, premiers travaux...

4. Outils de production, véhicules et matériel à moteur, bâtiments et conditions de travail : 1 380 000 €

Afin d'offrir aux agents du pôle parcs et jardins des locaux fonctionnels, en bon état et conformes à la réglementation, il est nécessaire de poursuivre les investissements. Ainsi, après la réalisation d'un hangar à matériel pour l'équipe des jardiniers du secteur ancienne ville en 2020, ce sera au tour du vestiaire de Devant-les-Ponts d'être intégralement réhabilité.

Comme tous les ans, des véhicules, plusieurs matériels à moteur, ainsi que divers petits équipements et outillage nécessitent d'être renouvelés, afin de garantir aux agents du pôle parcs et jardins des conditions de travail optimales. Depuis quelques années, les véhicules électriques et le matériel électroportatif sont privilégiés.

Plusieurs gros chantiers sont également nécessaires afin de rénover les infrastructures centenaires du jardin botanique : poursuite du remplacement des menuiseries métalliques des serres de collection, remplacement des anciennes conduites d'eau, sans oublier les petites opérations d'entretien courant.

Enfin, Des crédits sont comme tous les ans prévus pour l'entretien des serres municipales du centre horticole route de Woippy.

Ces différentes dépenses sont réparties comme suit :

- Acquisition de véhicules et matériels à moteur : 300 000 €
- Petit investissement pour les jardiniers (mobilier, outillage ...) : 30 000 €
- Rénovation du vestiaire de Devant-les-Ponts : 265 000 €
- Petits travaux dans les vestiaires : 25 000 €
- Jardin botanique :
 - o Rénovation des verrières des serres historiques du jardin botanique :
 - tranche 1/3 (*report de crédits de paiements de l'année 2021*) : 100 000 €
 - tranche 2/3 : 396 000 €
 - o Remplacement des anciennes conduites d'eau en fonte par des conduites en PEHD : 84 000 €
 - o Etude pour la rénovation du circuit d'arrosage : 25 000 €
 - o Petites opérations d'entretien : 15 000 €
- Centre horticole :
 - o Remplacement des tubes de chauffage : 80 000€
 - o Petites opérations d'entretien : 30 000 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU L'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016,

VU l'inscription au programme d'investissement 2022 des opérations afférentes à ces travaux,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE REALISER** les travaux et d'acquérir les fournitures pour un coût total estimé à 3 885 000 € T.T.C., dont le financement est assuré au programme d'investissement 2022 :
 - Patrimoine vert et arboré, renaturation et fleurissement, eau dans la Ville : 1 265 000 €
 - Aires de jeux et terrains sportifs, mobilier, communication et jalonnement : 740 000 €
 - Jardins familiaux, agriculture urbaine : 500 000 €
 - Outils de production, véhicules et matériel à moteur, bâtiments et conditions de travail : 1 380 000 €

- **DE SOLLICITER** toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Service à l'origine de la DCM : Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
Commissions : Commission Transition Ecologique et Cadre de Vie
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de competences des communes

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ